



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

Du 3 septembre au
5 octobre 2018

MISE A DISPOSITION



EVOLUTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME METROPOLITAIN

Mise à disposition du Public du dossier de présentation
Procédure de modification simplifiée

LILLE – LA MADELEINE – LOMME – LESQUIN – VILLENEUVE D'ASCQ

Le public est informé que, par arrêté, Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille (MEL) prescrit une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) métropolitain.

Par cette procédure, la MEL propose d'apporter au P.L.U. un ajustement sur les communes de LILLE, LA MADELEINE, LOMME, LESQUIN et VILLENEUVE D'ASCQ.

Un dossier de présentation reprenant l'objet de cette modification simplifiée et son motif est mis à disposition du public pendant une durée d'un mois, **du lundi 3 septembre au vendredi 5 octobre 2018 inclus**.

Ce document est consultable sur le site internet de la MEL (www.lillemetropole.fr) à partir du bouton « participation » visible en page d'accueil, onglet « projets près de chez vous ».

Le dossier complet est également consultable au siège de la MEL (1 rue du Ballon à Lille), les jours ouvrables, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Toute personne intéressée par cette procédure peut émettre son avis sur le registre ouvert à cet effet sur le site internet de la MEL ou sur le registre ouvert à l'hôtel métropolitain. Tout courrier peut également être adressé à M. le Président de la Métropole Européenne de Lille, 1 rue du Ballon, CS 50749, 59 034 LILLE Cedex.

Sont concernés sur LOMME :

- Réduction de l'emplacement réservé d'infrastructure N° 21 – rue du Grand But – Hôpital St Philibert
- Suppression de l'emplacement réservé de superstructure N° 13 – 780 avenue de Dunkerque
- Réduction de la trame ferroviaire rue Albert Thomas/av.de la Rotonde

Contact : +33 (0) 3.20.21.20.69.

Pour nous écrire : Métropole Européenne de Lille, 1 rue du ballon - CS 50749 - 59034 LILLE CEDEX